



TRANSAT A.T. INC.
PREMIER RAPPORT TRIMESTRIEL
Période terminée le 31 janvier 2015

Le 11 mars 2015

Relations avec les investisseurs

M. Denis Pétrin
Vice-président, finances et administration
et chef de la direction financière
relationsinvestisseurs@transat.com

Symboles boursiers
TSX : TRZ.B, TRZ.A

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion passe en revue l'exploitation de Transat A.T. inc., sa performance et sa situation financière pour le trimestre clos le 31 janvier 2015, par rapport au trimestre clos le 31 janvier 2014 et doit être lu avec les états financiers audités de l'exercice clos le 31 octobre 2014, les notes y afférentes et le rapport annuel de 2014, y compris le rapport de gestion et la section sur les risques et incertitudes. L'objet du présent document est de présenter une mise à jour, à la suite du premier trimestre, de l'information présentée dans le rapport de gestion de notre rapport annuel de 2014. Les risques et incertitudes énoncés dans ce dernier sont intégrés aux présentes par renvoi et demeurent en substance inchangés. L'information présentée dans ce rapport de gestion est datée du 11 mars 2015. Vous trouverez de plus amples renseignements à notre sujet dans le site Web de Transat à l'adresse www.transat.com et dans le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com, dont les lettres d'attestation pour le trimestre clos le 31 janvier 2015 et la notice annuelle pour l'exercice clos le 31 octobre 2014.

Nos états financiers sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financières (« IFRS »). Ce rapport de gestion présente parfois des mesures financières non normalisées selon les IFRS. Se référer à la *section Mesures financières non normalisées selon les IFRS* pour plus de détails. Tous les montants présentés dans ce rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Les expressions « Transat », « nous », « notre », « nos » ou la « Société », sauf indication contraire, désignent Transat A.T. inc. et ses filiales.

AVERTISSEMENT EN CE QUI CONCERNE LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion contient certaines déclarations prospectives à l'égard de la Société. Ces déclarations prospectives se reconnaissent à l'emploi de termes et d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « avoir l'intention de », « viser », « projeter », « prévoir », ainsi que des formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, y compris les renvois à des hypothèses. Toutes ces déclarations sont faites conformément aux lois sur les valeurs mobilières canadiennes en vigueur. Ces déclarations peuvent porter, sans toutefois s'y limiter, sur des observations concernant les stratégies, les attentes, les activités planifiées ou les actions à venir.

Les déclarations prospectives sont, de par leur nature, assujetties à des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent grandement de ceux envisagés dans ces déclarations prospectives. Les résultats qui y sont présentés peuvent donc différer sensiblement des résultats réels pour diverses raisons comprenant, sans toutefois s'y limiter, les conditions météorologiques extrêmes, les prix du carburant, les conflits armés, les attentats terroristes, les conditions du secteur du marché et de l'économie en général, l'apparition de maladies, l'évolution de la demande compte tenu du caractère saisonnier du secteur, la capacité de réduire les coûts d'exploitation et les effectifs, les relations de travail, les négociations collectives et les conflits de travail, les questions de retraite, les taux de change et d'intérêt, la disponibilité du financement dans le futur, l'évolution de la législation, des développements ou procédures réglementaires défavorables, les litiges en cours et les poursuites intentées par des tiers, ainsi que d'autres risques expliqués en détail de temps à autre dans les documents d'information de la Société.

Le lecteur est prié de noter que la liste des facteurs précités ne comprend pas tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la Société. Le lecteur est également prié d'examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

Lorsqu'elle a fait des déclarations prospectives dans le présent rapport de gestion, la Société a fait un certain nombre d'hypothèses sur l'économie, le marché, les activités, la situation financière, les opérations et les déclarations prospectives.

À titre d'exemples de déclarations prospectives citons, sans toutefois s'y limiter, les déclarations concernant :

- La perspective selon laquelle la Société sera en mesure de s'acquitter de ses obligations au moyen des fonds dont elle dispose, des flux de trésorerie provenant de l'exploitation et d'emprunts sur ses facilités de crédit existantes.
- La perspective selon laquelle la Société prévoit que les résultats du deuxième trimestre pourraient être inférieurs à ceux du trimestre correspondant de l'hiver dernier.
- La perspective selon laquelle la Société prévoit une hausse des charges opérationnelles de 2,2 % pour le deuxième trimestre et une baisse de 3,8 % pour le deuxième semestre, par rapport à l'année dernière.

En faisant cette déclaration, la Société a supposé, entre autres, que les voyageurs continueront de voyager, que les facilités de crédit continueront d'être disponibles comme par le passé, que la direction continuera de gérer les fluctuations de trésorerie pour financer ses besoins en fonds de roulement pour l'exercice complet et que les prix du carburant, les taux de changes, les coûts d'hôtels et autres coûts terrestres demeureront stables. Si ces hypothèses se révèlent incorrectes, les résultats réels et les développements pourraient différer considérablement de ceux envisagés dans les déclarations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion.

La Société considère que les hypothèses sur lesquelles s'appuient ces déclarations prospectives sont raisonnables.

Ces déclarations reflètent les attentes actuelles concernant des événements et le rendement d'exploitation futurs, et ne sont pertinentes qu'à la date de publication du présent rapport de gestion, et représentent les attentes de la Société à cette date. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser toute déclaration prospective, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par les lois sur les valeurs mobilières applicables.

MESURES FINANCIÈRES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS

Ce rapport de gestion est préparé à partir des résultats et des informations financières établis selon les IFRS. En plus des mesures financières selon les IFRS, la direction utilise d'autres mesures non normalisées selon les IFRS afin de mesurer le rendement opérationnel de la Société. Il est probable qu'on ne puisse comparer les mesures financières non normalisées selon les IFRS qu'utilise la Société avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs, ou celles utilisées par des analystes financiers puisque leurs mesures peuvent avoir des définitions différentes. Les mesures utilisées par la Société ont pour objet d'apporter de l'information supplémentaire et ne devraient pas être considérées isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement financier calculées selon les IFRS.

Généralement, une mesure financière non normalisée selon les IFRS s'entend d'une mesure chiffrée de la performance financière, de la situation financière ou des flux de trésorerie, antérieurs ou futurs, d'une société qui n'est pas calculée selon les IFRS, ni reconnue par ces dernières. La direction croit que les mesures financières non normalisées selon les IFRS sont importantes puisqu'elles permettent aux utilisateurs de nos états financiers consolidés de mieux comprendre les résultats de nos opérations récurrentes et les tendances connexes, tout en améliorant la transparence et la clarté de nos résultats opérationnels. La direction croit également que ces mesures sont utiles afin de mesurer la capacité de la Société de s'acquitter de ses obligations financières.

En excluant de nos résultats les éléments qui découlent principalement de décisions stratégiques à long terme et/ou qui ne reflètent pas, à notre avis, notre rendement opérationnel de la période, dont la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs, les charges de restructuration, la dépréciation du goodwill, l'amortissement et autres éléments inhabituels importants, nous croyons que notre rapport de gestion aide les utilisateurs à mieux analyser nos résultats ainsi que notre capacité à générer des flux de trésorerie opérationnels. De plus, l'utilisation de mesures non conformes aide les utilisateurs à comparer nos résultats de façon pertinente d'une période à l'autre ainsi qu'avec ceux d'autres entreprises de notre secteur.

Les mesures non normalisées selon les IFRS qu'utilise la Société pour mesurer le rendement opérationnel comprennent le résultat d'exploitation ajusté (perte d'exploitation ajustée), le résultat ajusté avant charge d'impôts (perte ajustée avant charge d'impôts) et le résultat net ajusté (perte nette ajustée).

La direction utilise également la dette totale et la dette totale nette pour évaluer le niveau d'endettement, la situation de trésorerie, les besoins futurs de liquidités et le levier financier de la Société. La direction croit que ces mesures sont utiles afin de mesurer la capacité de la Société à respecter ses engagements financiers actuels et futurs.

Les mesures non normalisées selon les IFRS utilisées par la Société sont les suivantes :

Résultat d'exploitation ajusté (perte d'exploitation ajustée)	Résultat d'exploitation (perte d'exploitation) avant charge d'amortissement, charge de restructuration et autres éléments inhabituels importants.
Résultat ajusté avant charge d'impôts (perte ajustée avant charge d'impôts)	Résultat avant charge d'impôt (perte avant charge d'impôts) avant variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs, gain à la cession d'une filiale, charge de restructuration, dépréciation de goodwill et autres éléments inhabituels importants.
Résultat net ajusté (perte nette ajustée)	Résultat net (perte nette) attribuable aux actionnaires avant variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs, gain à la cession d'une filiale, charge de restructuration, dépréciation de goodwill et autres éléments inhabituels importants, net des impôts y afférents.
Résultat net ajusté (perte nette ajustée) par action	Résultat net ajusté (perte nette ajustée) divisé par le nombre moyen pondéré ajusté d'actions en circulation servant au calcul du résultat dilué par action.
Contrats de location simple ajustés	Charge de loyers d'aéronefs des quatre derniers trimestres multipliée par 5.
Dettes totales	Dettes à long terme plus le montant des contrats de location simple ajustés.
Dettes totales nettes	Dettes totales (décrites ci-haut) moins la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Le tableau suivant présente les rapprochements des mesures financières non normalisées avec les mesures financières les plus comparables des IFRS :

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 31 janvier	
	2015 \$	2014 \$
Résultat d'exploitation (perte d'exploitation)	(47 491)	(33 614)
Amortissement	11 738	9 722
Résultat d'exploitation ajusté (perte d'exploitation ajustée)	(35 753)	(23 892)
Résultat (perte) avant charge d'impôts	(87 874)	(34 367)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs	43 771	3 218
Résultat ajusté avant charge d'impôts (perte ajustée avant charge d'impôts)	(44 103)	(31 149)
Résultat net (perte nette) attribuable aux actionnaires	(64 314)	(25 649)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs	43 771	3 218
Incidence fiscale	(11 904)	(857)
Résultat net ajusté (perte nette ajustée)	(32 447)	(23 288)
Résultat net ajusté (perte nette ajustée)	(32 447)	(23 288)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ajusté servant au calcul du résultat dilué par action	38 754	38 536
Résultat net ajusté (perte nette ajustée) par action	(0,84)	(0,60)

	Au 31 janvier 2015 \$	Au 31 octobre 2014 \$
Loyers d'aéronefs des quatre derniers trimestres	91 226	87 229
Multiple	5	5
Contrats de location simple ajustés	456 130	436 145
Dettes à long terme	—	—
Contrats de location simple ajustés	456 130	436 145
Dettes totales	456 130	436 145
Dettes totales	456 130	436 145
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(393 631)	(308 887)
Dettes totales nettes	62 499	127 258

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

	Trimestres clos les 31 janvier			
	2015	2014	Écart	Écart
(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	\$	\$	\$	%
États des résultats consolidés				
Revenus	788 581	847 222	(58 641)	(6,9)
Résultat d'exploitation ajusté (perte d'exploitation ajustée) ¹	(35 753)	(23 892)	(11 861)	49,6
Résultat net (perte nette) attribuable aux actionnaires	(64 314)	(25 649)	(38 665)	150,7
Résultat (perte) de base par action	(1,66)	(0,67)	(0,99)	147,8
Résultat dilué (perte diluée) par action	(1,66)	(0,67)	(0,99)	147,8
Résultat net ajusté (perte nette ajustée) ¹	(32 447)	(23 288)	(9 159)	39,3
Résultat net ajusté (perte nette ajustée) par action ¹	(0,84)	(0,60)	(0,24)	40,0
États des flux de trésorerie				
Activités opérationnelles	97 492	97 738	(246)	(0,3)
Activités d'investissement	(15 074)	(8 644)	(6 430)	74,4
Activités de financement	(18)	1 489	(1 507)	(101,2)
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	2 344	3 195	(851)	(26,6)
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	84 744	93 778	(9 034)	(9,6)
	Au 31 janvier 2015 \$	Au 31 octobre 2014 \$	Écart \$	Écart %
États de la situation financière consolidés				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	393 631	308 887	84 744	27,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés (courant et non courant)	432 496	380 184	52 312	13,8
	826 127	689 071	137 056	19,9
Actif total	1 683 365	1 375 030	308 335	22,4
Dette à long terme	—	—	—	—
Dette totale ¹	456 130	436 145	19 985	4,6
Dette totale nette ¹	62 499	127 258	(64 759)	(50,9)

¹ VOIR SECTION MESURES FINANCIÈRES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS

APERÇU

ACTIVITÉ PRINCIPALE

Transat fait partie des plus grands voyagistes intégrés dans le monde. Nous exerçons nos activités uniquement dans le secteur des voyages vacances, et nous commercialisons principalement nos services en Amérique et en Europe. En tant que voyagiste, Transat a pour activité principale l'élaboration et la commercialisation de services de voyages vacances, sous forme de forfaits ou non. Nous agissons à la fois comme voyagiste expéditif et comme voyagiste réceptif en regroupant des services achetés au Canada et à l'étranger pour les revendre principalement au Canada, en France, au Royaume-Uni et dans 10 autres pays européens, directement ou par le biais d'intermédiaires, dans le cadre d'une stratégie multicanal. Transat est aussi un distributeur au détail, aussi bien en ligne que par l'entremise d'agences de voyages, dont certaines lui appartenant. Transat a recours à de nombreuses compagnies aériennes, mais s'appuie sur sa filiale Air Transat pour une proportion importante de ses besoins. Transat offre des services à destination au Canada, au Mexique, en République dominicaine et en Grèce. Transat détient une participation dans une entreprise hôtelière, Caribbean Investments B.V. (faisant affaires sous la marque Ocean Hotels), qui possède, exploite ou gère des propriétés au Mexique, en République dominicaine et à Cuba.

VISION

Leader du voyage vacances, Transat entend poursuivre son développement en inspirant confiance aux voyageurs et en leur proposant une expérience à la fois exceptionnelle, chaleureuse et sûre. Nos clients sont notre raison d'être et le développement responsable du tourisme est notre passion. Nous voulons élargir nos activités dans d'autres pays où nous croyons qu'il existe un fort potentiel de croissance pour un voyagiste intégré, spécialisé dans les voyages vacances.

STRATÉGIE

Pour concrétiser la vision qu'elle s'est donnée, la Société entend continuer de maximiser les bénéfices de l'intégration verticale, et notamment le fait qu'elle est à la fois un producteur et un distributeur d'envergure au Canada, ce qui la distingue de plusieurs de ses concurrents; de renforcer sa position en France, où elle figure déjà parmi les plus grands voyagistes; et de pénétrer de nouveaux marchés ou d'affirmer sa présence dans des marchés où elle n'est que partiellement présente à l'heure actuelle. Quant aux nouveaux marchés éventuels, la priorité ira à des marchés où Transat est susceptible de recruter une clientèle pour ses destinations traditionnelles, afin d'augmenter son pouvoir d'achat sur lesdites destinations.

En parallèle, grâce à des investissements ciblés en technologie et à des gains d'efficacité qu'elle poursuit en modifiant sa gestion interne, Transat entend améliorer son résultat d'exploitation et maintenir ou accroître ses parts de marché sur tous ses marchés. La gestion des coûts demeure un élément important de la stratégie, étant donné la faiblesse des marges dans le tourisme.

En outre, Transat constate l'importance stratégique croissante des enjeux liés au développement durable dans l'industrie du voyage vacances et dans le monde du transport aérien. Au vu et au su de cette tendance, Transat a entrepris d'adopter des pratiques d'avant-garde en matière de responsabilité d'entreprise et de tourisme durable.

Pour l'exercice 2015, les objectifs que Transat poursuit sont les suivants :

1. Transat demeure engagée dans un programme de réduction des coûts et d'amélioration de la marge unitaire, et a pour objectif de dégager à ce titre 20 millions \$ en 2015, comparativement à 2014. La Société vise en 2015 à améliorer ses résultats en hiver et à maintenir sa profitabilité en été, notamment par des gains d'efficacité.
2. Transat entend développer de nouveaux marchés, soit par l'introduction de nouvelles liaisons, soit par la pénétration de nouveaux marchés sources, soit par l'enrichissement de l'offre dans ses marchés sources existants, soit par l'expansion générale de son offre, y compris le cas échéant en mettant en marché des produits fabriqués par des tiers.
3. S'appuyant sur l'introduction réussie de la marque Voyages Transat en matière de distribution au Canada, Transat entend améliorer sa stratégie de distribution multicanal, et notamment sa présence en ligne, pour optimiser sa portée auprès des consommateurs et accroître la loyauté.
4. Transat commencera en 2015 à structurer sa démarche de développement durable en vue d'obtenir une certification pour ses activités de voyagiste et d'agent de voyages.

Les principaux inducteurs de performance sont notre résultat d'exploitation ajusté, notre part de marché et la croissance de nos revenus. Ils sont essentiels au succès de la mise en œuvre de notre stratégie et à la réalisation des objectifs que nous nous sommes fixés.

Notre capacité de réaliser les objectifs que nous nous sommes fixés dépend de nos ressources financières et non financières, qui ont toutes contribué par le passé au succès de nos stratégies et à l'atteinte de nos objectifs. Nos ressources financières comprennent principalement notre trésorerie non détenue en fiducie ou autrement réservée et l'accès aux soldes inutilisés de nos facilités de crédit. Nos ressources non financières comprennent notre marque, notre structure, nos ressources humaines et nos relations avec nos fournisseurs.

ACTIVITÉS CONSOLIDÉES

REVENUS

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 31 janvier			
	2015 \$	2014 \$	Écart \$	Écart %
Amérique	678 881	722 207	(43 326)	(6,0)
Europe	109 700	125 015	(15 315)	(12,3)
	788 581	847 222	(58 641)	(6,9)

Nous tirons nos revenus des voyageurs expéditifs, du transport aérien, des agences de voyages, de la distribution, des voyageurs réceptifs et des services offerts à destination.

Par rapport à l'exercice 2014, nos revenus ont diminué de 58,6 millions \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2015. Cette diminution découle principalement d'une diminution du nombre de voyageurs de 8,1 % alors que la capacité que nous avons déployée, sur le marché des destinations soleil, était en baisse de 6,5 %. Pour le premier trimestre, les effets de cette diminution n'ont pu être entièrement compensés par l'augmentation de nos prix de vente moyens.

CHARGES OPÉRATIONNELLES

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 31 janvier			
	2015 \$	2014 \$	Écart \$	Écart %
Coûts liés à la prestation de services touristiques	458 373	537 499	(79 126)	(14,7)
Carburant d'aéronefs	91 453	70 958	20 495	28,9
Salaires et avantages du personnel	87 894	83 327	4 567	5,5
Commissions	36 308	47 028	(10 720)	(22,8)
Entretien d'aéronefs	29 361	24 045	5 316	22,1
Loyer d'aéronefs	23 167	19 170	3 997	20,9
Frais d'aéroports et de navigation	21 568	14 769	6 799	46,0
Autres	76 813	74 238	2 575	3,5
Quote-part du résultat net d'une entreprise associée	(603)	80	(683)	(853,8)
Amortissement	11 738	9 722	2 016	20,7
Total	836 072	880 836	(44 764)	(5,1)

Nos charges opérationnelles totales ont diminué de 44,8 millions \$ (5,1 %) pour le trimestre par rapport à 2014. Cette diminution découle principalement d'une baisse de 6,5 % de l'offre de produits que nous avons déployée sur le marché des destinations soleil pour le premier trimestre. De plus, le plein effet de l'internalisation des opérations petits porteurs vers les destinations soleil ainsi que de l'implantation de mesures visant à doter Air Transat d'une flotte modulable, permettant de maximiser l'utilisation de petits porteurs sur les destinations soleil avec un nombre d'appareil supérieur en hiver et de minimiser les coûts fixes des gros porteurs, se fait sentir au premier trimestre de 2015. Outre les économies de coûts prévues, cette initiative se traduit par une diminution des coûts liés à la prestation de services touristiques (auparavant ces vols étaient opérés par un transporteur aérien externe) et par des augmentations des autres charges

opérationnelles, à l'exception des commissions. Ces économies de coûts ont été en partie contrebalancées par la dépréciation du dollar vis-à-vis du dollar américain.

COÛTS LIÉS À LA PRESTATION DE SERVICES TOURISTIQUES

Les coûts liés à la prestation de services touristiques sont engagés par nos voyageurs. Ils comprennent le coût des chambres d'hôtels ainsi que le coût des blocs de sièges ou de vols complets réservés auprès d'autres transporteurs aériens qu'Air Transat. Comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, ces coûts ont diminué de 79,1 millions \$ (14,7 %) pour le trimestre. La diminution du trimestre résulte principalement de la baisse de nos achats de vols auprès d'autres transporteurs aériens qu'Air Transat, une conséquence de l'ajout à notre flotte de petits porteurs Boeing 737 et de la diminution de notre offre de produits sur le marché des destinations soleil, compensées en partie par la dépréciation du dollar vis-à-vis du dollar américain et, dans une moindre mesure, par l'augmentation des coûts des chambres d'hôtels.

CARBURANT D'AÉRONEFS

La dépense de carburant d'aéronefs a augmenté de 20,5 millions \$ (28,9 %) pour le trimestre, par rapport à 2014. L'augmentation découle principalement de l'entrée en service de nos petits porteurs Boeing 737. Malgré une baisse importante des indices de prix du carburant sur les marchés financiers, la Société n'a pu profiter pleinement de celles-ci compte tenu de son programme de couverture des prix du carburant en place et compte tenu que les prix à la pompe à destination n'ont pas diminué dans les mêmes proportions que ceux sur les marchés financiers. L'affaiblissement du dollar par rapport au dollar américain (le carburant étant principalement payé en dollar américain) a également contribué à freiner la baisse des coûts de carburant d'aéronefs.

SALAIRES ET AVANTAGES DU PERSONNEL

Les salaires et avantages du personnel ont augmenté de 4,6 millions \$ (5,5 %) pour le trimestre, comparativement à 2014. Cette augmentation découle principalement de l'embauche de pilotes et de personnel navigant commercial à la suite de l'internalisation des opérations petits porteurs et des révisions salariales annuelles.

COMMISSIONS

Les commissions comprennent les frais payés par les voyageurs aux agences de voyages pour leurs services à titre d'intermédiaires entre le voyageur et le consommateur. La dépense de commissions a diminué de 10,7 millions \$ (22,8 %) au cours du premier trimestre, par rapport à 2014. En termes de pourcentage de nos revenus, les commissions ont diminué et représentent 4,6 % de nos revenus pour le trimestre comparativement à 5,6 % en 2014. Cette diminution résulte d'une baisse des revenus sur lesquels une commission est calculée.

ENTRETIEN D'AÉRONEFS

Les coûts d'entretien d'aéronefs comprennent les frais engagés par Air Transat, principalement pour le maintien en état des moteurs et des cellules. Comparativement à 2014, ces dépenses ont augmenté de 5,3 millions \$ (22,1 %) au cours du trimestre. L'augmentation découle du début de l'opération des petits porteurs et de l'affaiblissement du dollar vis-à-vis du dollar américain.

LOYER D'AÉRONEFS

Les loyers d'aéronefs ont augmenté de 4,0 millions \$ (20,9 %) au cours du trimestre. Cette augmentation découle de l'ajout à notre flotte permanente de quatre Boeing 737 et de huit Boeing 737 qui ont été intégrés progressivement à la flotte pour la saison d'hiver 2015, ainsi que de l'affaiblissement du dollar par rapport au dollar américain.

FRAIS D'AÉROPORTS ET DE NAVIGATION

Les frais d'aéroports et de navigation comprennent principalement les droits exigés par les aéroports et les exploitants de services de navigation aérienne. Ces frais ont augmenté de 6,8 millions \$ (46,0 %) pour le trimestre clos le 31 janvier 2015. Cette augmentation découle de l'ajout à notre flotte des petits porteurs ainsi qu'à l'affaiblissement du dollar en regard du dollar américain.

AUTRES

Les autres frais ont augmenté de 2,6 millions \$ (3,5 %) au cours du trimestre, comparativement à 2014. L'augmentation découle principalement d'une hausse des autres coûts aériens à la suite de l'entrée en service de nos Boeing 737.

QUOTE-PART DU RÉSULTAT NET D'UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE

Notre quote-part du résultat net d'une entreprise associée correspond à notre quote-part du résultat net de Caribbean Investments B.V. [« CIBV »], notre entreprise en hôtellerie. Cette quote-part du résultat net pour le premier trimestre s'élève à 0,6 million \$ comparativement à une quote-part de la perte nette de 0,1 million \$ pour le trimestre correspondant de 2014. L'augmentation de la quote-part du résultat net découle d'une meilleure rentabilité opérationnelle qu'en 2014.

AMORTISSEMENTS

Les amortissements incluent l'amortissement des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles amortissables et des avantages incitatifs reportés. L'amortissement a augmenté de 2,0 millions \$ au cours du premier trimestre, comparativement à 2014. L'augmentation découle des améliorations apportées à notre flotte d'aéronefs, principalement celles liées à la reconfiguration de nos Airbus A330.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION (PERTE D'EXPLOITATION)

Compte tenu de ce qui précède, nous avons enregistré au cours du premier trimestre une perte d'exploitation de 47,5 millions \$ (6,0 %), comparativement à une perte d'exploitation de 33,6 millions \$ (4,0 %) en 2014. La détérioration de nos résultats d'exploitation découle de la dépréciation du dollar vis-à-vis du dollar américain et d'une hausse de nos charges opérationnelles, qui n'ont pu être entièrement compensées par nos efforts de réduction de coûts et l'augmentation de nos prix de vente. La dépréciation du dollar a contribué à augmenter nos charges opérationnelles de 24,0 millions \$ pour le trimestre, comparativement à 2014.

Au cours du premier trimestre, nous avons affiché une perte d'exploitation ajustée de 35,8 millions \$ (4,5 %), comparativement à une perte d'exploitation ajustée de 23,9 millions \$ (2,8 %) en 2014.

SECTEURS GÉOGRAPHIQUES

AMÉRIQUE

Amérique	Trimestres clos les 31 janvier			
	2015	2014	Écart	Écart
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	%
Revenus	678 881	722 207	(43 326)	(6,0)
Charges opérationnelles	709 915	747 261	(37 346)	(5,0)
Résultat d'exploitation (perte d'exploitation)	(31 034)	(25 054)	(5 980)	23,9
Résultat d'exploitation (perte d'exploitation) (%)	(4,6)	(3,5)	(1,1)	31,8

Les revenus de nos filiales nord-américaines, qui proviennent de ventes faites au Canada et à l'étranger, ont diminué de 43,3 millions \$ (6,0 %) au cours du premier trimestre, comparativement à 2014. La diminution de nos revenus découle de notre décision de réduire notre offre de produits de 6,5 % sur le marché des destinations soleil et de 0,2 % sur le marché transatlantique; ce qui a contribué à la baisse de 7,6 % du nombre de voyageurs sur l'ensemble de nos marchés, alors que nos prix de vente moyens affichaient des hausses. Au cours du trimestre, nous avons réalisé une perte d'exploitation de 31,0 millions \$ (4,6 %), comparativement à une perte d'exploitation de 25,1 millions \$ (3,5 %) en 2014. L'augmentation de notre perte d'exploitation découle principalement de la dépréciation du dollar vis-à-vis du dollar américain, qui même une fois combinée à la baisse des coûts du carburant, a entraîné en une augmentation de nos charges opérationnelles de 15,0 millions \$, ainsi que de la diminution des revenus de sous-contrats aériens. L'augmentation des prix de vente combinée à nos efforts de réduction de coûts n'ont pas été suffisants pour compenser l'effet des augmentations des coûts.

EUROPE

Europe	Trimestres clos les 31 janvier			
	2015	2014	Écart	Écart
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	%
Revenus	109 700	125 015	(15 315)	(12,3)
Charges opérationnelles	126 157	133 575	(7 418)	(5,6)
Résultat d'exploitation (perte d'exploitation)	(16 457)	(8 560)	(7 897)	92,3
Résultat d'exploitation (perte d'exploitation) (%)	(15,0)	(6,8)	(8,2)	119,1

Comparativement à 2014, les revenus de nos filiales européennes au cours du premier trimestre, qui proviennent de ventes faites à des clients en Europe et au Canada, ont diminué de 15,3 millions \$ (12,3 %). Cette diminution résulte d'une diminution du nombre de voyageurs. En devise locale, les revenus de nos sociétés européennes étaient en baisse. Ceci s'explique par une diminution des ventes vers les destinations situées en Afrique du Nord et au Sénégal, lesquelles ont alimenté la diminution du nombre de voyageurs de 12,4 % pour le trimestre, comparativement à 2014, alors que nos prix de vente moyens étaient inférieurs à ceux de la même période en 2014. Nos activités européennes ont affiché une perte d'exploitation de 16,5 millions \$ (15,0 %) au cours du trimestre, comparativement à une perte d'exploitation de 8,6 millions \$ (6,8 %) en 2014. L'augmentation de notre perte d'exploitation découle principalement de la baisse du nombre de voyageurs, de l'augmentation de nos charges opérationnelles à la suite de la dépréciation du dollar par rapport au dollar américain, combinée à la baisse de nos prix de vente moyens.

AUTRES CHARGES ET (REVENUS)

	Trimestres clos les 31 janvier			
	2015	2014	Écart	Écart
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	%
Coûts de financement	527	484	43	8,9
Revenus de financement	(2 018)	(2 044)	26	(1,3)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs	43 771	3 218	40 553	1 260,2
Gain de change sur les éléments monétaires non courants	(1 897)	(905)	(992)	109,6

COÛTS DE FINANCEMENT

Les coûts de financement incluent les intérêts sur la dette à long terme et autres intérêts, les frais d'attente ainsi que les frais financiers. Les coûts de financement sont demeurés stables au cours du premier trimestre.

REVENUS DE FINANCEMENT

Comparativement à 2014, les revenus de financement sont demeurés stables au cours du premier trimestre.

VARIATION DE LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS LIÉS AUX ACHATS DE CARBURANT D'AÉRONEFS

La variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs correspond à la variation, au cours de la période, de la juste valeur du portefeuille de ces instruments financiers qui sont détenus et utilisés par la Société aux fins de la gestion du risque lié à la fluctuation des prix du carburant. Au cours du présent trimestre, la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs a diminué de 43,8 millions \$, comparativement à une baisse de 3,2 millions \$ en 2014, compte tenu de la baisse significative récente des cours du carburant.

PERTE (GAIN) DE CHANGE SUR LES ÉLÉMENTS MONÉTAIRES NON COURANTS

Les gains/pertes de change sur les éléments monétaires non courants sont principalement attribuables à l'effet des taux de change sur nos dépôts en devises. Au cours du trimestre, nous avons affiché un gain de change de 1,9 million \$ sur les éléments monétaires non courants, comparativement à 0,9 million \$ en 2014.

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

La récupération des impôts sur le résultat s'établit à 24,8 millions \$ au cours du premier trimestre comparativement à 9,5 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Compte non tenu de la quote-part du résultat net d'une entreprise associée, le taux d'imposition réel a été de 28,4 % pour le présent trimestre, comparativement à 27,7 % pour la période correspondante de 2014. La variation de taux d'impôt pour le trimestre découle des différences de taux d'imposition statutaires par pays appliqués sur leurs résultats.

RÉSULTAT NET ET RÉSULTAT NET ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES

En conséquence des éléments présentés dans la section Activités consolidées, notre perte nette pour le trimestre clos le 31 janvier 2015 s'est établie à 63,1 millions \$ comparativement à une perte nette de 24,9 millions \$ en 2014. La perte nette attribuable aux actionnaires s'est élevée à 64,3 millions \$, soit 1,66 \$ par action (de base et diluée), par rapport à une perte nette attribuable aux actionnaires de 25,6 millions \$, soit 0,67 \$ par action (de base et diluée) lors du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour le premier trimestre 2015, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé pour calculer le résultat de base par action a été de 38 754 000 (de base et diluée), comparativement à 38 536 000 (de base et diluée) pour le trimestre correspondant de 2014.

Pour le premier trimestre, notre perte nette ajustée s'est établie à 32,4 millions \$ (0,84 \$ par action) comparativement à une perte nette ajustée de 23,3 millions \$ (0,60 \$ par action) en 2014.

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

Les activités de la Société sont saisonnières, par conséquent, les résultats d'exploitation des périodes intermédiaires ne reflètent pas proportionnellement les résultats de l'exercice entier. Les revenus affichent des hausses par rapport aux trimestres comparatifs, sauf pour le premier trimestre de 2015. Les prix de vente moyens sont en hausse alors que le nombre de voyageurs est en baisse pour les saisons hivernale et estivale. Quant à nos résultats d'exploitation, les hausses de nos prix de vente moyens combinées à nos efforts de réduction de coûts et d'amélioration de marge n'ont pas été suffisants pour compenser les effets de la vigueur du dollar américain. En conséquence, les informations financières trimestrielles suivantes peuvent donc varier de façon importante d'un trimestre à l'autre.

Principales informations financières trimestrielles non auditées								
(en milliers de dollars, sauf les données par action)	T2-2013	T3-2013	T4-2013	T1-2014	T2-2014	T3-2014	T4-2014	T1-2015
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus	1 106 824	927 004	808 616	847 222	1 118 620	941 702	844 654	788 581
Loyers d'aéronefs	20 556	20 530	19 765	19 170	19 853	23 350	24 856	23 167
Résultat d'exploitation (perte d'exploitation)	(6 348)	41 713	70 238	(33 614)	(13 029)	36 091	57 392	(47 491)
Résultat d'exploitation ajusté (perte d'exploitation ajustée)	6 507	54 281	80 704	(23 892)	4	47 789	76 028	(35 753)
Résultat net (perte nette)	(21 556)	41 469	55 229	(24 860)	(6 606)	26 296	31 236	(63 088)
Résultat net attribuable aux actionnaires	(22 760)	41 129	54 723	(25 649)	(7 903)	25 820	30 607	(64 314)
Résultat par action de base	(0,59)	1,07	1,42	(0,67)	(0,20)	0,67	0,79	(1,66)
Résultat par action dilué	(0,59)	1,07	1,40	(0,67)	(0,20)	0,66	0,79	(1,66)
Résultat net ajusté (perte nette ajustée)	(1 432)	30 759	54 804	(23 288)	(7 553)	26 730	49 353	(32 447)
Résultat net ajusté (perte nette ajustée) par action	(0,04)	0,80	1,40	(0,60)	(0,19)	0,69	1,27	(0,84)

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 janvier 2015, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'établissaient à 393,6 millions \$, comparativement à 308,9 millions \$ au 31 octobre 2014. La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus en fiducie ou autrement réservés se chiffraient à 432,5 millions \$ à la fin du premier trimestre de l'exercice 2015 comparativement à 380,2 millions \$ au 31 octobre 2014. Notre bilan témoigne d'un fonds de roulement de 53,9 millions \$, soit un ratio de 1,05, par rapport à un fonds de roulement de 96,0 millions \$ et un ratio de 1,12 au 31 octobre 2014.

L'actif total a augmenté de 308,3 millions \$, passant de 1 375,0 millions \$ le 31 octobre 2014 à 1 683,4 millions \$ le 31 janvier 2015. Cette hausse est attribuable à l'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 84,7 millions \$, des instruments financiers dérivés de 71,1 millions \$, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés de 52,3 millions \$ et des charges payées d'avance de 40,3 millions \$. Ces variations et celles des autres principaux éléments d'actifs reflètent la saisonnalité de nos opérations. Les capitaux propres ont diminué de 18,5 millions \$, passant de 482,9 millions \$ au 31 octobre 2014 à 464,5 millions \$ au 31 janvier 2015. Cette diminution découle principalement de notre perte nette attribuable aux actionnaires de 64,3 millions \$, compensée en partie par le gain latent sur les couvertures de trésorerie de 42,2 millions \$ et par les gains de change sur conversion des états financiers des filiales étrangères de 3,0 millions \$.

FLUX DE TRÉSORERIE

	Trimestres clos les 31 janvier		
	2015	2014	Écart
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	97 492	97 738	(246)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(15 074)	(8 644)	(6 430)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(18)	1 489	(1 507)
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie	2 344	3 195	(851)
Variation nette de la trésorerie	84 744	93 778	(9 034)

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Au cours du premier trimestre, les flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles se sont élevés à 97,5 millions \$, par rapport à 97,7 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2014. La diminution de 0,2 millions \$ survenue au cours du trimestre, comparativement au trimestre correspondant de 2014, est attribuable à une baisse de 15,5 millions \$ de la variation nette des autres actifs et passifs opérationnels et par une baisse de notre rentabilité de 8,8 millions \$, compensée par une hausse de la variation nette des soldes sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement opérationnel de 23,8 millions \$.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Les flux de trésorerie utilisés par les activités d'investissement ont atteint 15,1 millions \$ au cours du premier trimestre, comparativement à 8,6 millions \$ en 2014. Nos investissements en immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles ont atteint 15,1 millions \$, comparativement à 11,6 millions \$ en 2014. Au cours du premier trimestre de 2014, nous avons encaissé un montant de 3,0 millions \$ à titre de solde de prix de vente à recevoir d'une filiale cédée en 2012.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Les flux de trésorerie utilisés par les activités de financement sont passés de 1,5 million \$ pour le premier trimestre 2014 à 0,0 million \$ pour le premier trimestre 2015, soit une diminution de 1,5 million \$. Cette diminution découle de produits de l'émission d'actions moins élevés qu'au trimestre correspondant de 2014.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

	31 janvier 2015 \$	31 octobre 2014 \$	Écart \$	Principales sources d'explication des écarts importants
Actif				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	393 631	308 887	84 744	Se reporter à la section Flux de trésorerie
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés	432 496	380 184	52 312	Saisonnalité des opérations et écart de change
Clients et autres débiteurs	128 583	123 489	5 094	Augmentation des dépôts d'entretien aux bailleurs à recevoir à la suite d'entretiens d'aéronefs
Impôts sur le résultat à recevoir	30 938	3 329	27 609	Augmentation des impôts recouvrables compte tenu des résultats imposables de filiales et du paiement partiel des avis de cotisation reçus liés aux PCAA
Stocks	10 090	10 434	(344)	Aucun écart important
Charges payées d'avances	115 258	74 932	40 326	Augmentation des montants payés d'avance à certains fournisseurs de services due à la saisonnalité des opérations
Instruments financiers dérivés	87 658	16 596	71 062	Variation favorable du dollar par rapport à la devise américaine en regard des contrats à terme contractés
Dépôts	58 111	43 932	14 179	Augmentation des montants versés à titre de dépôts à certains fournisseurs de services due à la saisonnalité des opérations
Actifs d'impôt différé	35 775	30 051	5 724	Augmentation des impôts différés relatifs aux instruments financiers dérivés liés au carburant
Immobilisations corporelles	131 812	128 560	3 252	Acquisitions de l'exercice partiellement compensées par l'amortissement
Goodwill	98 031	95 601	2 430	Écart de change
Immobilisations incorporelles	74 243	72 769	1 474	Acquisitions de l'exercice partiellement compensées par l'amortissement
Placement dans une entreprise associée	85 322	83 949	1 373	Quote-part du résultat net d'une entreprise associée et écart de change
Autres actifs	1 417	2 317	(900)	Aucun écart important
Passif				
Fournisseurs et autres créditeurs	402 516	338 633	63 883	Saisonnalité des opérations et écart de change
Provision pour remise en état des aéronefs loués	36 955	36 312	643	Incidence du calendrier des entretiens
Impôt sur le résultat à payer	897	1 721	(824)	Paiement des soldes dus
Dépôts de clients et revenus différés	636 303	424 468	211 835	Saisonnalité des opérations et écart de change
Instruments financiers dérivés	70 543	24 679	45 864	Variation défavorable des prix du carburant en regard des contrats à terme contractés
Autres passifs	53 163	53 926	(763)	Diminution des avantages incitatifs reportés et écart de change
Passifs d'impôt différé	18 493	12 345	6 148	Augmentation des impôts différés relatifs aux instruments financiers dérivés liés aux devises
Capitaux propres				
Capital-actions	224 904	224 679	225	Émission sur le capital autorisé
Provision pour paiements fondés sur des actions	15 850	15 444	406	Charge liée aux paiements fondés sur des actions
Résultats non distribués	163 558	227 872	(64 314)	Résultat net
Profit latent (perte latente) sur les couvertures de flux de trésorerie	53 934	11 712	42 222	Gain net sur les instruments financiers désignés dans des couvertures de flux de trésorerie
Montant cumulé des écarts de change	6 249	3 239	3 010	Gain de change sur conversion des états financiers de filiales étrangères

FINANCEMENT

Au 31 janvier 2015, la Société dispose de plusieurs types de financements. Elle dispose principalement d'une facilité de crédit à terme rotatif ainsi que de lignes d'émissions de lettres de crédit.

Le 14 novembre 2014, la Société a renouvelé son entente de crédit à terme rotatif de 50 millions \$ pour les fins de ses opérations. Selon la nouvelle entente, qui vient à échéance en 2019, la Société peut augmenter le montant du crédit jusqu'à 100 millions \$, avec l'approbation des prêteurs. L'entente peut être prolongée d'un an à chaque date d'anniversaire sous l'approbation des prêteurs et devient immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle. Selon les termes de l'entente, les tirages peuvent être effectués sous la forme d'acceptations bancaires ou d'emprunts bancaires, en dollars canadiens, en dollars américains, en euros ou en livres sterling. L'entente est garantie par une hypothèque mobilière de premier rang grevant l'universalité des actifs, présents et futurs, des filiales canadiennes de la Société, et ce sous réserve de certaines exceptions, et est aussi garantie par le nantissement de certaines valeurs mobilières des principales filiales européennes. Le crédit porte intérêt au taux des acceptations bancaires, au taux préférentiel de l'institution financière, ou au TIOL (taux interbancaire offert à Londres), majoré d'une prime. Selon les termes des ententes, la Société est tenue de respecter certains critères et ratios financiers. Au 31 janvier 2015, tous les ratios et critères financiers étaient respectés et la facilité de crédit n'était pas utilisée.

De plus, nous avons accès, pour nos opérations françaises, à des lignes de crédit non utilisées atteignant 11,5 millions € (16,5 millions \$).

ENTENTES HORS BILAN

Dans le cours normal de ses affaires, Transat conclut des ententes et contracte des obligations qui auront une incidence sur l'exploitation et les flux de trésorerie futurs de la Société, dont certaines sont présentées au passif dans les états financiers consolidés condensés intermédiaires non audités et d'autres par voie de notes aux états financiers. Au 31 janvier 2015, ainsi qu'au 31 octobre 2014, la Société n'avait aucune obligation présentée à l'état de la situation financière.

Les obligations qui ne sont pas présentées au passif sont considérées comme des ententes hors bilan. Ces ententes contractuelles sont établies avec des entités dont les comptes ne sont pas consolidés avec ceux de la Société et incluent ce qui suit :

- Garanties
- Contrats de location simple

Les ententes hors bilan qui peuvent être estimées, excluant les ententes avec les fournisseurs de services, s'élevaient à environ 718,1 millions \$ au 31 janvier 2015 (690,3 millions \$ au 31 octobre 2014) et se résument comme suit :

ENTENTES HORS BILAN (en milliers de dollars)	Au 31 janvier 2015 \$	Au 31 octobre 2014 \$
Garanties		
Lettres de crédit irrévocables	32 165	31 267
Contrats de cautionnement	1 427	1 361
Contrats de location simple		
Obligations en vertu de contrats de location simple	684 551	657 639
	718 143	690 267

Dans le cours normal des affaires, des garanties sont requises dans l'industrie du voyage afin d'offrir des indemnités et des garanties aux contreparties à certaines opérations, comme des contrats de location simple, des lettres de crédit irrévocables et des contrats de cautionnement. Jusqu'à maintenant, Transat n'a pas versé de paiements importants en vertu de telles garanties. Les contrats de location simple sont établis afin de permettre à la Société de louer certains éléments plutôt que de les acquérir.

La Société dispose aussi, aux fins d'émission de lettres de crédit, d'un crédit rotatif au montant de 75,0 millions \$ renouvelable annuellement, pour lequel la Société doit céder en nantissement de la trésorerie égale à 100 % du montant des lettres de crédit émises. Au 31 janvier 2015, un montant de 59,5 millions \$ était utilisé.

De plus, la Société dispose d'une facilité de cautionnement renouvelable annuellement au montant de 35,0 millions \$. En vertu de cette entente, la Société peut faire émettre des contrats de cautionnement d'une durée maximale de trois ans. Au 31 janvier 2015, un montant de 21,2 millions \$ était utilisé en vertu de cette facilité, et ce aux fins de l'émission de lettres de crédit à certains de nos fournisseurs de services.

Pour ses opérations françaises, la Société a accès à des lignes de cautionnement pour 20,1 millions € (28,9 millions \$), dont 7,3 millions € étaient utilisés (10,5 millions \$).

Pour ses opérations françaises, la Société a aussi accès à des lignes de crédit bancaires afin d'émettre des lettres de crédit gagées par des dépôts. Au 31 janvier 2015, nous avons émis pour 5,3 millions € (7,6 millions \$).

La Société dispose également, aux fins d'émission de lettres de crédit pour ses opérations anglaises, d'une ligne de crédit bancaire gagée par des dépôts de 17,0 millions £ (32,5 millions \$), laquelle est pleinement utilisée.

Au 31 janvier 2015, le montant des ententes hors bilan a augmenté de 27,9 millions \$, passant de 690,3 millions \$ au 31 octobre 2014 à 718,1 millions \$ au 31 janvier 2015. Cette augmentation découle de la dépréciation du dollar vis-à-vis du dollar américain et de la livre sterling, compensée en partie par les remboursements effectués au cours de la période de trois mois.

Nous croyons que la Société sera en mesure de s'acquitter de ses obligations au moyen des fonds dont elle dispose, des flux de trésorerie provenant de l'exploitation et d'emprunts sur ses facilités de crédit existantes.

ENDETTEMENT

La Société n'affiche aucune dette à l'état de la situation financière, alors que nos ententes hors bilan, excluant les ententes avec des fournisseurs et autres obligations, s'élevaient à 718,1 millions \$ au 31 janvier 2015.

La dette totale de la Société s'élève à 456,1 millions \$, soit une hausse de 20,0 millions \$ comparativement au 31 octobre 2014, alors que la dette totale nette a diminué de 64,8 millions \$, passant de 127,3 millions \$ au 31 octobre 2014 à 62,5 millions \$ au 31 janvier 2015. La diminution de notre dette totale nette découle principalement de soldes de trésorerie et équivalents de trésorerie plus élevés qu'au 31 octobre 2014.

ACTIONS EN CIRCULATION

Au 31 janvier 2015, il y avait trois catégories d'actions autorisées, soit un nombre illimité d'actions à droit de vote variable de catégorie A, un nombre illimité d'actions à droit de vote de catégorie B et un nombre illimité d'actions privilégiées. Les actions privilégiées ne comportent aucun droit de vote et elles peuvent être émises en séries, chaque série comportant le nombre d'actions, la désignation, les droits, privilèges, restrictions et conditions qui sont fixés par le conseil d'administration.

Au 6 mars 2015, il y avait 1 623 974 actions à droit de vote variable de catégorie A et 37 169 594 actions à droit de vote de catégorie B en circulation.

OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Au 6 mars 2015, le nombre d'options d'achat d'actions en circulation s'élevait à 2 885 674, dont 1 922 138 pouvaient être exercées.

AUTRE

FLOTTE

La flotte d'Air Transat compte actuellement douze Airbus A330 (345 sièges), neuf Airbus A310 (250 sièges), et quatre Boeing 737-800 (189 sièges).

Durant l'hiver 2015, la Société bénéficie également d'ententes pour la location saisonnière de six Boeing 737-800 (189 sièges) et de deux Boeing 737-700 (149 sièges).

PLAN STRATÉGIQUE 2015-2017

Le 12 mars 2015, la Société présentera lors de l'Assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires, son plan stratégique triennal 2015-2017. Celui-ci vise la poursuite des efforts de la Société en matière d'efficacité et d'amélioration des marges, mais aussi le développement de marché et la croissance. Le plan comporte quatre volets principaux.

Un programme de réduction des coûts et d'amélioration des marges de 100 millions \$ sur trois ans, soit 45 millions \$ en 2015 (incluant l'impact des petits porteurs), de même que 30 millions \$ additionnels en 2016 et 25 millions \$ additionnels en 2017. Les principales initiatives et projets comprennent :

- Une réduction des coûts aériens, en diminuant le nombre de gros porteurs exploités en hiver, dans la foulée de la mise en place d'une flotte flexible de petits porteurs, complétée avec succès.
- La mise en place d'une stratégie de vols de correspondance, dès l'été prochain au Canada, à l'aide des petits porteurs d'Air Transat afin d'élargir l'offre de destinations dans certains marchés sources. Une stratégie semblable sera implantée en Europe en 2016 avec un partenaire, permettant d'ouvrir de nouveaux marchés sources et d'offrir de nouvelles destinations.
- La densification de trois gros porteurs Airbus A330 qui seront dédiés aux liaisons Londres et Paris.
- Le développement des revenus dits accessoires, qui proviennent de la vente de services optionnels aux voyageurs, et d'autres sources, comme le fret.
- La poursuite des projets de mise à niveau technologique des systèmes de réservation, qui vont notamment permettre une efficacité accrue et l'introduction plus rapide de nouveaux produits.

Un programme visant l'amélioration de l'offre, axé sur la croissance à partir des marchés sources existants. À ce titre, les efforts porteront principalement sur :

- L'ouverture de nouvelles destinations en Europe, dont Budapest à l'été 2015.
- L'affinement de l'offre à destination sur le Sud, par le biais de partenariats hôteliers exclusifs et la poursuite de l'amélioration des collections en fonction des attentes des clients.
- La poursuite du développement en France des clubs Lookéa et du marché des circuits.

Un programme visant une évolution importante de l'écosystème de distribution afin d'en parfaire le caractère intégré. Concrètement, la Société entend :

- Poursuivre le déploiement de la marque Voyages Transat, et notamment compléter son implantation dans les agences en propre de la Société.
- Mettre au point un nouveau site web de distribution dans le cadre d'une stratégie intégrant de manière transparente les centres de relations clients et les agences de voyages.

Un programme de développement de marché et de poursuite de la stratégie d'intégration, dans une perspective de croissance, à savoir :

- La pénétration de nouveaux marchés sources présentant des synergies avec les activités actuelles, par l'entremise d'acquisitions.
- Le développement et la croissance à destination en tant que réceptif, notamment en mettant en jeu Jonview Canada, Tourgreece et Trafic Tours.
- Le développement et la croissance de Ocean Hotels, qui compte actuellement 2 200 chambres, et qui sur l'horizon du plan pourrait en compter jusqu'à 5 000.

PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

La Société a annoncé son intention de mettre en place un programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités, sous réserve de l'approbation des autorités réglementaires.

Conformément à son programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités, la Société a l'intention de racheter aux fins d'annulation un nombre d'actions à droit de vote variable de catégorie A et un nombre d'actions à droit de vote de catégorie B, représentant jusqu'à 10 % du flottant des actions à droit de vote variable de catégorie A et des actions à droit de vote de catégorie B émises et en circulation.

L'offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités a pour but de permettre à la Société d'utiliser, selon les circonstances et d'une manière judicieuse, une partie des surplus de liquidités de la Société.

Sous réserve de l'approbation des autorités réglementaires, les achats réalisés dans le cadre de l'offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités seront faits sur le marché libre par l'intermédiaire de la TSX en accord avec sa politique sur les offres publiques de rachat d'actions dans le cours normal des activités. Le prix que paiera la Société pour le rachat des actions sera le prix du marché au moment de l'acquisition en plus des frais de courtage.

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES

PRÉSENTATION DE LA QUOTE-PART DU RÉSULTAT NET D'UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE

La Société a modifié la présentation de la quote-part du résultat net d'une entreprise associée à l'état des résultats consolidés. Celle-ci est incluse dans le résultat d'exploitation de la Société. Par le passé, le résultat d'exploitation n'incluait pas la quote-part du résultat net d'une entreprise associée, soit CIBV, qui exploite des hôtels au Mexique, en République dominicaine et à Cuba. Or, l'exploitation d'hôtels fait partie des activités de la Société. Par conséquent, le résultat d'exploitation reflète mieux le résultat des activités courantes de la Société en incluant la quote-part du résultat net d'une entreprise associée. La modification de la méthode a été appliquée rétrospectivement, et n'a eu aucune incidence sur le résultat net de la Société.

MODIFICATIONS FUTURES DE MÉTHODES COMPTABLES

Des normes publiées mais non encore entrées en vigueur sont présentées ci-dessous. La Société n'a pas adopté ces normes de façon anticipée.

IFRS 9 – INSTRUMENTS FINANCIERS

En juillet 2014, l'IASB a terminé le projet en trois parties visant à remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, en publiant l'IFRS 9, *Instruments financiers*. L'IFRS 9 traite du classement et de l'évaluation des actifs et des passifs financiers, et introduit un modèle prospectif de dépréciation fondé sur les pertes attendues de même qu'une approche revue en profondeur de la comptabilité de couverture.

Pour déterminer si un actif financier doit être évalué au coût amorti ou à la juste valeur, l'IFRS 9 a recours à une nouvelle approche qui remplace les multiples règles de l'IAS 39. L'approche préconisée par l'IFRS 9 repose sur la manière dont une entité gère ses instruments financiers et les caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie rattachés aux actifs financiers. La plupart des exigences de l'IAS 39 en matière de classement et d'évaluation des passifs financiers sont reprises dans l'IFRS 9. Cependant, dans le cadre de l'évaluation d'un passif financier à la juste valeur par le biais du résultat net, la partie des variations de la juste valeur liées au risque de crédit propre à l'entité sera présentée dans les autres éléments du résultat global plutôt qu'à l'état du résultat.

L'IFRS 9 introduit aussi un modèle de dépréciation fondé sur les pertes attendues selon lequel les pertes de crédit attendues devront être comptabilisées en temps opportun. Plus précisément, les entités devront comptabiliser les pertes de crédit attendues dès la comptabilisation initiale des instruments financiers, et comptabiliser en temps opportun les pertes de crédit attendues sur leur durée de vie.

Enfin, l'IFRS 9 introduit un nouveau modèle de comptabilité de couverture ainsi que de nouvelles exigences en termes de divulgation d'informations sur les activités de gestion des risques. Le nouveau modèle de comptabilité de couverture représente une refonte importante de la comptabilité de couverture, qui permettra aux entités de mieux rendre compte de leurs activités de gestion des risques dans leurs états financiers.

L'application de l'IFRS 9 sera en vigueur pour l'exercice de la Société ouvert à compter du 1^{er} novembre 2018, et l'application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

IFRS 15 – PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS AVEC DES CLIENTS

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*. L'IFRS 15 est une nouvelle norme qui énonce les étapes à suivre pour comptabiliser les produits, et le moment auquel il convient de le faire, et prévoit la présentation d'informations pertinentes et plus complètes. Le principe de base de l'IFRS 15 est qu'une entité doit comptabiliser ses revenus afin de refléter le transfert des biens et services promis aux clients pour un montant correspondant à la contrepartie que l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens et services. L'IFRS 15 remplace l'IAS 11, *Contrats de construction*, l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, ainsi que plusieurs interprétations relatives aux produits. L'application de l'IFRS 15 est obligatoire et sera en vigueur pour l'exercice de la Société ouvert à compter du 1^{er} novembre 2017, et l'application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Conformément au Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, la Société a produit des attestations signées par le Président et chef de la direction et le Vice-président, finances et administration et chef de la direction financière qui, entre autres choses, considèrent adéquates pour le 31 janvier 2015 la conception :

- des contrôles et des procédures de communication de l'information financière qui fournissent l'assurance raisonnable que l'information financière importante de la Société et de ses filiales est dûment communiquée et que cette information est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par la législation;
- du contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF) qui fournit, selon les critères établis du cadre de contrôle COSO 2013, l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers selon les IFRS.

Le Président et chef de la direction et le Vice-président, finances et administration et chef de la direction financière de la Société ont également effectué une évaluation afin de déterminer s'il y avait eu des changements apportés au CIIF au cours du trimestre clos le 31 janvier 2015, qui ont eu ou pourraient vraisemblablement avoir sur ce dernier une incidence importante. Aucune modification significative de ce genre n'a été identifiée à partir de leur évaluation.

PERSPECTIVES

Second trimestre – Le marché des destinations soleil au départ du Canada représente une partie substantielle de l'activité de la Société durant la saison d'hiver, et sur ce marché les marges sont particulièrement minces et volatiles.

Sur le marché des destinations soleil, la capacité de la Société est inférieure de 6 % à celle offerte l'an passé. À ce jour, 75 % de cette capacité est vendue, les coefficients d'occupation sont similaires et les prix de vente sont supérieurs de 1 % à ceux enregistrés à pareille date l'année dernière.

Sur le marché transatlantique, où c'est la basse saison, la capacité de la Société est inférieure de 6 % à celle déployée l'hiver dernier. À ce jour, 74 % de cette capacité est vendue, les coefficients d'occupation et les prix de vente sont similaires.

En France, où l'hiver représente la basse saison, par rapport à l'an passé à la même date, les réservations sont inférieures de 8 % et les prix de vente sont similaires.

Si le dollar et le coût du carburant demeurent au niveau actuel, la faiblesse du dollar canadien, net de la baisse du coût du carburant, aura comme impact une hausse des charges opérationnelles de 2,2 %, alors que cette hausse était de 0,1 % en décembre dernier.

Compte tenu de la baisse rapide et récente du dollar canadien, la Société prévoit que les résultats du deuxième trimestre pourraient être inférieurs à ceux du trimestre correspondant de l'hiver dernier.

Été 2015 – Quant à l'été 2015, il est encore tôt pour tirer des conclusions. À ce jour, 32 % des sièges sont vendus. En comparaison avec l'été 2014, qui fut le deuxième meilleur été de l'histoire de la Société, la capacité que nous avons déployée sur le marché transatlantique est inférieure de 2 %. Les taux d'occupation sont supérieurs de 2 %. Les prix sont en baisse de 3,5 %, mais les charges opérationnelles seront en baisse de 3,8 % si le dollar et le coût du carburant demeurent au niveau actuel.

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens)	Au 31 janvier 2015 \$	Au 31 octobre 2014 \$
ACTIFS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	393 631	308 887
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés <i>[note 5]</i>	394 896	340 704
Clients et autres débiteurs	128 583	123 489
Impôts sur le résultat à recevoir	17 716	3 329
Stocks	10 090	10 434
Charges payées d'avance	115 258	74 932
Instruments financiers dérivés	82 001	16 596
Partie courante des dépôts	34 724	17 833
Actifs courants	1 176 899	896 204
Trésorerie et équivalents de trésorerie réservés <i>[note 5]</i>	37 600	39 480
Dépôts	23 387	26 099
Impôts sur le résultat à recevoir	13 222	—
Actifs d'impôt différé	35 775	30 051
Immobilisations corporelles	131 812	128 560
Goodwill	98 031	95 601
Immobilisations incorporelles	74 243	72 769
Instruments financiers dérivés	5 657	—
Placement dans une entreprise associée <i>[note 6]</i>	85 322	83 949
Autres actifs	1 417	2 317
Actifs non courants	506 466	478 826
	1 683 365	1 375 030
PASSIFS		
Fournisseurs et autres créditeurs	402 516	338 633
Partie courante de la provision pour remise en état des aéronefs loués	12 799	10 674
Impôts sur le résultat à payer	897	1 721
Dépôts de clients et revenus différés	636 303	424 468
Instruments financiers dérivés	70 441	24 679
Passifs courants	1 122 956	800 175
Provision pour remise en état des aéronefs loués <i>[note 7]</i>	24 156	25 638
Autres passifs <i>[note 9]</i>	53 163	53 926
Instruments financiers dérivés	102	—
Passifs d'impôt différé	18 493	12 345
Passifs non courants	95 914	91 909
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions <i>[note 10]</i>	224 904	224 679
Provision pour paiements fondés sur des actions	15 850	15 444
Résultats non distribués	163 558	227 872
Profit latent sur les couvertures de flux de trésorerie	53 934	11 712
Montant cumulé des écarts de change	6 249	3 239
	464 495	482 946
	1 683 365	1 375 030

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés

AVIS

Les auditeurs indépendants de la Société n'ont pas effectué un examen des états financiers intermédiaires condensés ci-joints.

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 31 janvier	
	2015	2014
	\$	\$
Revenus	788 581	847 222
Charges opérationnelles		
Coûts liés à la prestation de services touristiques	458 373	537 499
Carburant d'aéronefs	91 453	70 958
Salaires et avantages du personnel	87 894	83 327
Commissions	36 308	47 028
Entretien d'aéronefs	29 361	24 045
Loyer d'aéronefs	23 167	19 170
Frais d'aéroports et de navigation	21 568	14 769
Autres	76 813	74 238
Quote-part du résultat net d'une entreprise associée	(603)	80
Amortissement	11 738	9 722
	836 072	880 836
Résultat d'exploitation	(47 491)	(33 614)
Coûts de financement	527	484
Revenus du financement	(2 018)	(2 044)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés		
liés aux achats de carburant d'aéronefs	43 771	3 218
Gain de change sur les éléments monétaires non courants	(1 897)	(905)
Résultat avant charge d'impôts	(87 874)	(34 367)
Impôts sur les bénéfices (récupération)		
Exigibles	(9 829)	(5 974)
Différés	(14 957)	(3 533)
	(24 786)	(9 507)
Résultat net de la période	(63 088)	(24 860)
Résultat net attribuable aux :		
Actionnaires	(64 314)	(25 649)
Participations ne donnant pas le contrôle	1 226	789
	(63 088)	(24 860)
Résultat par action <i>[note 10]</i>		
De base	(1,66)	(0,67)
Dilué	(1,66)	(0,67)

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉS

	Trimestres clos les 31 janvier	
(en milliers de dollars canadiens)	2015	2014
	\$	\$
Résultat net de la période	(63 088)	(24 860)
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui seront reclassés en résultat net		
Variation de la juste valeur des dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	45 839	8 722
Reclassement en résultat net	11 768	3 352
Impôts différés	(15 385)	(3 198)
	42 222	8 876
Gain de change sur conversion des états financiers des filiales étrangères	3 010	11 099
Total des autres éléments du résultat global	45 232	19 975
Résultat global de la période	(17 856)	(4 885)
Attribuable aux :		
Actionnaires	(18 444)	(5 438)
Participations ne donnant pas le contrôle	588	553
	(17 856)	(4 885)

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	Capital- actions	Provision pour paiements fondés sur des actions	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global		Total	Participa- tions ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
				Profit latent (perte latente) sur les couver- tures de flux de trésorerie	Montant cumulé des écarts de change			
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 octobre 2013	221 706	15 391	206 835	2 380	(4 919)	441 393	—	441 393
Résultat net de la période	—	—	(25 649)	—	—	(25 649)	789	(24 860)
Autres éléments du résultat global	—	—	—	8 876	11 335	20 211	(236)	19 975
Résultat global de la période	—	—	(25 649)	8 876	11 335	(5 438)	553	(4 885)
Émission sur le capital autorisé	244	—	—	—	—	244	—	244
Exercice d'options	1 834	(589)	—	—	—	1 245	—	1 245
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	—	483	—	—	—	483	—	483
Reclassement du passif au titre des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	(789)	(789)
Reclassement de l'écart de change des monnaies étrangères au titre des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	(236)	(236)	236	—
	2 078	(106)	—	—	(236)	1 736	(553)	1 183
Solde au 31 janvier 2014	223 784	15 285	181 186	11 256	6 180	437 691	—	437 691
Résultat net de la période	—	—	48 524	—	—	48 524	2 402	50 926
Autres éléments du résultat global	—	—	(2 519)	456	(4 549)	(6 612)	1 608	(5 004)
Résultat global de la période	—	—	46 005	456	(4 549)	41 912	4 010	45 922
Émission sur le capital autorisé	613	—	—	—	—	613	—	613
Exercice d'options	282	(90)	—	—	—	192	—	192
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	—	249	—	—	—	249	—	249
Dividendes	—	—	—	—	—	—	(2 782)	(2 782)
Autres variations du passif au titre des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	681	—	—	681	(681)	—
Reclassement du passif au titre des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	1 061	1 061
Reclassement de l'écart de change des monnaies étrangères au titre des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	1 608	1 608	(1 608)	—
	895	159	681	—	1 608	3 343	(4 010)	(667)
Solde au 31 octobre 2014	224 679	15 444	227 872	11 712	3 239	482 946	—	482 946
Résultat net de la période	—	—	(64 314)	—	—	(64 314)	1 226	(63 088)
Autres éléments du résultat global	—	—	—	42 222	3 648	45 870	(638)	45 232
Résultat global de la période	—	—	(64 314)	42 222	3 648	(18 444)	588	(17 856)
Émission sur le capital autorisé	225	—	—	—	—	225	—	225
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	—	406	—	—	—	406	—	406
Dividendes	—	—	—	—	—	—	(243)	(243)
Reclassement du passif au titre des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	881	881
Reclassement de l'écart de change des monnaies étrangères au titre des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	(638)	(638)	638	—
	225	406	—	—	(638)	(7)	1 276	1 269
Solde au 31 janvier 2015	224 904	15 850	163 558	53 934	6 249	464 495	1 864	466 359

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les 31 janvier	
	2015	2014
	\$	\$
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Résultat net de la période	(63 088)	(24 860)
Éléments opérationnels ne nécessitant pas de sorties (retrées) de fonds :		
Amortissements	11 738	9 722
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs	43 771	3 218
Gain de change sur les éléments monétaires non courants	(1 897)	(905)
Quote-part du résultat net d'une entreprise associée	(603)	80
Impôts différés	(14 957)	(3 533)
Avantages du personnel	600	563
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	406	483
	(24 030)	(15 232)
Variation nette des soldes sans effet de trésorerie du fonds de roulement opérationnel	129 470	105 691
Variation nette des autres actifs et passifs opérationnels	(8 591)	6 874
Variation nette de la provision pour remise en état des aéronefs loués	643	405
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	97 492	97 738
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(15 074)	(11 644)
Contrepartie reçue pour une filiale cédée	—	3 000
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(15 074)	(8 644)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produit de l'émission d'actions	225	1 489
Dividendes d'une filiale versés à un actionnaire sans contrôle	(243)	—
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(18)	1 489
Effet des variations de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	2 344	3 195
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	84 744	93 778
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	308 887	265 818
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	393 631	359 596
Informations supplémentaires (présentées avec les activités opérationnelles)		
Impôts sur les bénéfices payés	18 631	21 261
Intérêts payés	73	26

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

[Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié] [non audités]

Note 1 RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

Transat A.T. inc., [la « Société »], dont le siège social se trouve au 300 Léo-Pariseau, Montréal (Québec), Canada, a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Ses actions à droit de vote variable de catégorie A et ses actions à droit de vote de catégorie B sont inscrites à la Bourse de Toronto.

La Société est une société intégrée spécialisée dans l'organisation, la commercialisation et la distribution de voyages vacances dans le secteur touristique. Le cœur de son organisation est formé de voyagistes implantés au Canada et en Europe, lesquels sont intégrés verticalement avec ses autres services de transport aérien, de distribution à travers un réseau dynamique d'agences de voyages, de services à valeur ajoutée offerts à destination et d'hôtellerie.

Les états financiers intermédiaires consolidés condensés de Transat A.T. inc. pour le trimestre clos le 31 janvier 2015 ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 11 mars 2015.

Les activités de la Société sont saisonnières, par conséquent, les résultats opérationnels des périodes intermédiaires ne reflètent pas nécessairement proportionnellement les résultats de l'exercice entier.

Note 2 BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les présents états financiers intermédiaires consolidés condensés de la Société et de ses filiales ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière [« IFRS »], publiées par l'International Accounting Standards Board [« IASB »] et adoptées par le Conseil des normes comptables du Canada. Ces états financiers intermédiaires consolidés condensés ont été préparés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Sauf indication contraire, ces états financiers intermédiaires consolidés condensés sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la Société. Chacune des entités de la Société détermine sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités sont évalués à l'aide de cette monnaie fonctionnelle.

Les états financiers intermédiaires consolidés condensés doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels audités et les notes correspondantes faisant partie du rapport annuel de la Société de l'exercice clos le 31 octobre 2014.

Ces états financiers intermédiaires consolidés condensés ont été préparés sur une base de continuité d'exploitation, au coût historique, sauf pour les actifs et passifs financiers classés sous « actifs / passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net » qui ont été évalués à la juste valeur.

Note 3 MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES

PRÉSENTATION DE LA QUOTE-PART DU RÉSULTAT NET D'UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE

La Société a modifié la présentation de la quote-part du résultat net d'une entreprise associée à l'état des résultats consolidés. Celle-ci est incluse dans le résultat d'exploitation de la Société. Par le passé, le résultat d'exploitation n'incluait pas la quote-part du résultat net d'une entreprise associée, soit CIBV, qui exploite des hôtels au Mexique, en République dominicaine et à Cuba. Or, l'exploitation d'hôtels fait partie des activités de la Société. Par conséquent, le résultat d'exploitation reflète mieux le résultat des activités courantes de la Société en incluant la quote-part du résultat net d'une entreprise associée. La modification de la méthode a été appliquée rétrospectivement, et n'a eu aucune incidence sur le résultat net de la Société.

Note 4 MODIFICATIONS FUTURES DE MÉTHODES COMPTABLES

IFRS 9 – INSTRUMENTS FINANCIERS

En juillet 2014, l'IASB a terminé le projet en trois parties visant à remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, en publiant l'IFRS 9, *Instruments financiers*. L'IFRS 9 traite du classement et de l'évaluation des actifs et des passifs financiers, et introduit un modèle prospectif de dépréciation fondé sur les pertes attendues de même qu'une approche revue en profondeur de la comptabilité de couverture.

Pour déterminer si un actif financier doit être évalué au coût amorti ou à la juste valeur, l'IFRS 9 a recours à une nouvelle approche qui remplace les multiples règles de l'IAS 39. L'approche préconisée par l'IFRS 9 repose sur la manière dont une entité gère ses instruments financiers et les caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie rattachés aux actifs financiers. La plupart des exigences de l'IAS 39 en matière de classement et d'évaluation des passifs financiers sont reprises dans l'IFRS 9. Cependant, dans le cadre de l'évaluation d'un passif financier à la juste valeur par le biais du résultat net, la partie des variations de la juste valeur liées au risque de crédit propre à l'entité sera présentée dans les autres éléments du résultat global plutôt qu'à l'état du résultat.

L'IFRS 9 introduit aussi un modèle de dépréciation fondé sur les pertes attendues selon lequel les pertes de crédit attendues devront être comptabilisées en temps opportun. Plus précisément, les entités devront comptabiliser les pertes de crédit attendues dès la comptabilisation initiale des instruments financiers, et comptabiliser en temps opportun les pertes de crédit attendues sur leur durée de vie.

Enfin, l'IFRS 9 introduit un nouveau modèle de comptabilité de couverture ainsi que de nouvelles exigences en termes de divulgation d'informations sur les activités de gestion des risques. Le nouveau modèle de comptabilité de couverture représente une refonte importante de la comptabilité de couverture, qui permettra aux entités de mieux rendre compte de leurs activités de gestion des risques dans leurs états financiers.

L'application de l'IFRS 9 sera en vigueur pour l'exercice de la Société ouvert à compter du 1^{er} novembre 2018, et l'application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

IFRS 15 – PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS AVEC DES CLIENTS

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*. L'IFRS 15 est une nouvelle norme qui énonce les étapes à suivre pour comptabiliser les produits, et le moment auquel il convient de le faire, et prévoit la présentation d'informations pertinentes et plus complètes. Le principe de base de l'IFRS 15 est qu'une entité doit comptabiliser ses revenus afin de refléter le transfert des biens et services promis aux clients pour un montant correspondant à la contrepartie que l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens et services. L'IFRS 15 remplace l'IAS 11, *Contrats de construction*, l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, ainsi que plusieurs interprétations relatives aux produits. L'application de l'IFRS 15 est obligatoire et sera en vigueur pour l'exercice de la Société ouvert à compter du 1^{er} novembre 2017, et l'application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

Note 5 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE EN FIDUCIE OU AUTREMENT RÉSERVÉS

Au 31 janvier 2015, la trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés incluent 332 304 \$ (276 964 \$ au 31 octobre 2014) de fonds reçus de clients, principalement canadiens, pour lesquels les services n'avaient pas été rendus ou pour lesquels le délai d'accessibilité n'avait pas été atteint, et ce, en conformité avec les organismes de réglementation canadiens et avec l'entente commerciale de la Société avec certains fournisseurs de services de traitement de cartes de crédit. De plus, elle inclut 100 192 \$, dont une tranche de 37 600 \$ est présentée hors de l'actif courant, (103 220 \$ au 31 octobre 2014, dont une tranche de 39 480 \$ était présentée dans l'actif non courant) qui était cédée en nantissement de lettres de crédit.

Note 6 PLACEMENT DANS UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE

La variation de la participation dans une entreprise associée, Caribbean Investments B.V. [« CIBV »] se présente comme suit :

	\$
Solde au 31 octobre 2014	83 949
Quote-part du résultat net	603
Écart de conversion	770
Solde au 31 janvier 2015	85 322

Note 7 PROVISION POUR REMISE EN ÉTAT DES AÉRONEFS LOUÉS

La provision pour remise en état des aéronefs loués est liée à l'obligation d'entretien des aéronefs loués et aux pièces de rechange utilisées par le transporteur aérien de la Société dans le cadre des contrats de location simple. La variation de la provision pour remise en état des aéronefs loués pour les trimestres clos les 31 janvier se détaille comme suit :

	\$
Solde au 31 octobre 2014	36 312
Provisions supplémentaires	2 647
Montants imputés à la provision	(3 813)
Écart de change	1 809
Solde au 31 janvier 2015	36 955
Provisions courantes	12 799
Provisions non courantes	24 156
Solde au 31 janvier 2015	36 955

	\$
Solde au 31 octobre 2013	28 057
Provisions supplémentaires	3 022
Montants imputés à la provision	(3 844)
Écart de change	1 228
Solde au 31 janvier 2014	28 463
Provisions courantes	8 339
Provisions non courantes	20 124
Solde au 31 janvier 2014	28 463

Note 8 DETTE À LONG TERME

Le 14 novembre 2014, la Société a renouvelé son entente de crédit à terme rotatif de 50 000 \$ pour les fins de ses opérations. Selon la nouvelle entente, qui vient à échéance en 2019, la Société peut augmenter le montant du crédit jusqu'à 100 000 \$, avec l'approbation des prêteurs. L'entente peut être prolongée d'un an à chaque date d'anniversaire sous l'approbation des prêteurs et devient immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle. Selon les termes de l'entente, les tirages peuvent être effectués sous la forme d'acceptations bancaires ou d'emprunts bancaires, en dollars canadiens, en dollars américains, en euros ou en livres sterling. L'entente est garantie par une hypothèque mobilière de premier rang grevant l'universalité des actifs, présents et futurs, des filiales canadiennes de la Société, et ce sous réserve de certaines exceptions, et est aussi garantie par le nantissement de certaines valeurs mobilières des principales filiales européennes. Le crédit porte intérêt au taux des acceptations bancaires, au taux préférentiel de l'institution financière, ou au TIOL (taux interbancaire offert à Londres), majoré d'une prime. Selon les termes des ententes, la Société est tenue de respecter certains critères et ratios financiers. Au 31 janvier 2015, tous les ratios et critères financiers étaient respectés et la facilité de crédit n'était pas utilisée.

La Société dispose également, aux fins d'émission de lettres de crédit, d'un crédit rotatif au montant de 75 000 \$ renouvelable annuellement, pour lequel la Société doit céder en nantissement de la trésorerie égale à 100 % du montant des lettres de crédit émises. Au 31 janvier 2015, un montant de 59 485 \$ était utilisé (59 545 \$ au 31 octobre 2014).

Des crédits d'exploitation totalisant 11 500 € (16 511 \$) [11 500 € (16 246 \$) en 2014] ont été accordés à certaines filiales françaises. Ces crédits d'exploitation sont renouvelables annuellement et étaient inutilisés au 31 janvier 2015 et au 31 octobre 2014.

Note 9 AUTRES PASSIFS

	Au 31 janvier 2015 \$	Au 31 octobre 2014 \$
Avantages du personnel	36 279	35 872
Avantages incitatifs reportés	15 764	16 934
Participations ne donnant pas le contrôle	28 542	24 900
	80 585	77 706
Moins les participations ne donnant pas le contrôle incluses dans les Fournisseurs et autres créditeurs	(27 422)	(23 780)
	53 163	53 926

Note 10 CAPITAUX PROPRES

CAPITAL-ACTIONS AUTORISÉ

ACTIONS À DROIT DE VOTE VARIABLE DE CATÉGORIE A

Un nombre illimité d'actions à droit de vote variable de catégorie A [«actions de catégorie A»], participantes, ne pouvant être détenues ou contrôlées que par des personnes autres que des Canadiens au sens de la *Loi sur les transports au Canada* [«LTC»], lesquelles se voient conférer une voix par action de catégorie A, sauf i) si le nombre d'actions de catégorie A émises et en circulation excède 25 % du total des actions votantes émises et en circulation (ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC), ou ii) si l'ensemble des voix exprimées par les détenteurs d'actions de catégorie A ou pour leur compte à une assemblée excède 25 % (ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC) de l'ensemble des voix qui peuvent être exprimées à cette assemblée.

Si l'un ou l'autre de ces seuils est dépassé, le droit de vote rattaché à chaque action de catégorie A diminuera automatiquement, sans autre formalité. Pour la circonstance décrite en i) ci-dessus, les actions de catégorie A prises comme une catégorie ne peuvent pas donner plus de 25 % (ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC) du total des droits de vote rattachés au total des actions votantes émises et en circulation de la Société. Pour la circonstance décrite en ii) ci-dessus, les actions de catégorie A prises comme une catégorie pour une assemblée ne peuvent pas donner plus de 25 % (ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC) du nombre total des voix qui peuvent être exprimées à cette assemblée.

Chaque action de catégorie A émise et en circulation sera convertie en une action à droit de vote de catégorie B, automatiquement et sans aucune autre démarche de la part de la Société ou du porteur, si i) l'action de catégorie A est ou devient détenue ou contrôlée par un Canadien au sens de la LTC, ou ii) les dispositions de la LTC ayant trait aux restrictions relatives à la propriété étrangère sont abrogées sans être remplacées par d'autres dispositions semblables.

ACTIONS À DROIT DE VOTE DE CATÉGORIE B

Un nombre illimité d'actions à droit de vote de catégorie B [«actions de catégorie B»], participantes, ne pouvant être détenues et contrôlées que par des Canadiens au sens de la LTC, lesquels se voient conférer une voix par action de catégorie B à toutes les assemblées d'actionnaires de la Société. Chaque action de catégorie B émise et en circulation sera convertie en une action de catégorie A, automatiquement et sans aucune autre démarche de la part de la Société ou du porteur, si l'action de catégorie B est ou devient détenue ou contrôlée par une personne autre qu'un Canadien au sens de la LTC.

ACTIONS PRIVILÉGIÉES

Un nombre illimité d'actions privilégiées, sans droit de vote, pouvant être émises en séries, chaque série comportant le nombre d'actions, la désignation, les droits, privilèges, restrictions et conditions qui sont fixés par le conseil d'administration.

CAPITAL-ACTIONS ÉMIS ET EN CIRCULATION

Les modifications touchant les actions de catégorie A et les actions de catégorie B ont été les suivantes :

	Nombre d'actions	\$
Solde au 31 octobre 2013	38 468 487	221 706
Émission de la trésorerie	20 952	244
Exercice d'options	147 410	1 834
Solde au 31 janvier 2014	38 636 849	223 784
Émission de la trésorerie	75 376	613
Exercice d'options	29 302	282
Solde au 31 octobre 2014	38 741 527	224 679
Émission de la trésorerie	28 788	225
Solde au 31 janvier 2015	38 770 315	224 904

Au 31 janvier 2015, le nombre d'actions de catégorie A et d'actions de catégorie B s'élevait respectivement à 1 626 349 et 37 143 966 (à 1 663 027 et à 37 078 500 au 31 octobre 2014).

OPTIONS

	Nombre d'options	Prix moyen pondéré (\$)
Solde au 31 octobre 2014	2 654 817	12,39
Attribuées	236 447	8,73
Annulées	(5 590)	13,27
Solde au 31 janvier 2015	2 885 674	12,14
Options pouvant être exercées au 31 janvier 2015	1 905 926	13,31

RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action et le résultat dilué par action ont été calculés comme suit :

	Trimestres clos les 31 janvier	
	2015	2014
[en milliers, sauf les montants par action]	\$	\$
NUMÉRATEUR		
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société servant au calcul du résultat de base par action et du résultat dilué par action	(64 314)	(25 649)
DÉNOMINATEUR		
Nombre moyen pondéré ajusté d'actions en circulation	38 754	38 536
Effet des titres dilutifs	—	—
Options d'achat d'actions	—	—
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ajusté servant au calcul du résultat dilué par action	38 754	38 536
Résultat par action		
De base	(1,66)	(0,67)
Dilué	(1,66)	(0,67)

Étant donné la perte enregistrée au cours des trimestres clos le 31 janvier 2015 et 2014, les 2 885 674 et 2 784 187 options d'achat d'actions en circulation, respectivement, ont été exclues du calcul en raison de leur effet antidilutif.

Note 11 INFORMATION SECTORIELLE

La Société a déterminé qu'elle exerce ses activités dans un seul secteur opérationnel, à savoir les voyages vacances. Ainsi, les comptes de résultat consolidés incluent toutes les informations requises. En ce qui a trait aux secteurs géographiques, la Société exerce ses activités principalement en Amérique et en Europe. Les cessions entre zones géographiques sont comptabilisées à des prix eu égard aux conditions du marché et à d'autres considérations.

	Trimestres clos les 31 janvier		
	Amérique	Europe	Total
	\$	\$	\$
2015			
Revenus provenant de tiers	678 881	109 700	788 581
Charges opérationnelles	709 915	126 157	836 072
	(31 034)	(16 457)	(47 491)
2014			
Revenus provenant de tiers	722 207	125 015	847 222
Charges opérationnelles	747 261	133 575	880 836
	(25 054)	(8 560)	(33 614)

	Revenus ⁽¹⁾		Immobilisations corporelles, goodwill et autres immobilisations incorporelles	
	Trimestres clos les 31		Au 31 janvier 2015	Au 31 octobre 2014
	2015	2014		
	\$	\$	\$	\$
Canada	662 154	708 205	204 081	200 863
France	104 213	118 965	48 402	46 965
Royaume-Uni	4 995	5 557	36 412	34 273
Autres	17 219	14 495	15 191	14 829
	788 581	847 222	304 086	296 930

¹⁾ Les revenus sont attribués selon le pays de domiciliation de la filiale.

Note 12 GARANTIES

Dans le cours normal de ses affaires, la Société a conclu des ententes, dont certaines dispositions répondent à la définition de garantie. Ces ententes prévoient des indemnités et des garanties pour la contrepartie dans des opérations, telles que des contrats de location simple, des lettres de crédit irrévocables et des contrats de cautionnement.

Ces ententes peuvent obliger la Société à indemniser une contrepartie pour les coûts ou pertes attribuables à divers événements, tels que la non-conformité à des déclarations antérieures ou à la garantie, la perte ou l'endommagement de biens, les réclamations pouvant survenir pendant la prestation de services et le passif environnemental.

Les notes 6, 15, 16, 22 et 23 des états financiers de l'exercice terminé le 31 octobre 2014 fournissent des informations au sujet de certaines de ces ententes. Les paragraphes qui suivent présentent des informations supplémentaires.

CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

La plupart des contrats de location d'espaces dans les aéroports et d'autres biens immobiliers signés par les filiales de la Société comportent des clauses générales d'indemnisation les engageant, en tant que preneur, à indemniser le bailleur en cas de passif lié à l'utilisation des biens loués. Ces baux viennent à échéance à diverses dates jusqu'en 2034. La nature de ces ententes varie selon les contrats de telle sorte que la Société ne peut estimer le montant total que ses filiales pourraient être appelées à verser à ses bailleurs. Il ne s'est jamais produit qu'une filiale de la Société doive verser un montant appréciable en vertu de ce genre d'entente; par ailleurs, la Société et ses filiales sont protégées par une assurance-responsabilité pour ce genre de situation.

CONTRATS DE CAUTIONNEMENT

La Société a signé des contrats de cautionnement avec certains de ses fournisseurs. En vertu de ces contrats de cautionnement, la Société garantit le paiement de certains services rendus qu'elle s'est engagée à payer. Ces contrats sont généralement émis pour un an et sont renouvelables.

La Société a signé des contrats de cautionnement par lesquels elle garantit un montant prescrit à ses clients, à la demande des organismes de réglementation, au sujet de l'exécution des obligations comprises dans les mandats de ses clients pendant la durée des permis accordés à la Société pour ses activités de grossiste et d'agences de voyages dans la province de Québec. Ces ententes sont généralement émises pour un an et sont renouvelables chaque année. Au 31 janvier 2015, le montant total de ces garanties s'élevait à 1 427 \$. Il ne s'est jamais produit que la Société doive verser un montant appréciable en vertu de ces ententes. Au 31 janvier 2015, aucune somme n'était comptabilisée en vertu des ententes mentionnées ci-dessus.

FACILITÉ DE CRÉDIT IRRÉVOCABLE NON GAGÉE PAR DES DÉPÔTS

La Société dispose d'une facilité de cautionnement renouvelable annuellement au montant de 35 000 \$. En vertu de cette entente, la Société peut faire émettre des contrats de cautionnement d'une durée maximale de trois ans. Au 31 janvier 2015, un montant de 21 173 \$ était utilisé en vertu de cette facilité.

Pour ses opérations en Europe, la Société dispose de facilités de cautionnement renouvelables annuellement au montant de 20 120 € (28 886 \$). Au 31 janvier 2015, des lettres de cautionnement étaient émises pour un total de 7 304 € (10 486 \$).

